

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES -SIAME-

Siège social : Z.I. 8030 GROMBALIA.

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques –SIAME- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 29 juin 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Khaled MNIF.

BILAN
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS			
<u>Actifs non Courants</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1.1	5 458 926	3 748 537
- Amortissements		- 1 825 837	- 1 779 617
		<u>3 633 089</u>	<u>1 968 920</u>
Immobilisations corporelles	1.1	27 616 995	26 208 722
- Amortissements		- 22 223 762	- 21 425 243
		<u>5 393 233</u>	<u>4 783 479</u>
Immobilisations financières	1.2	7 795 497	7 440 668
- Provision		- 894 926	- 544 926
		<u>6 900 571</u>	<u>6 895 742</u>
Autres actifs non courants	1.3	127 284	49 874
Total des actifs non courants	1	16 054 177	13 698 015
<u>Actifs Courants</u>			
Stocks	2.1	16 103 690	18 858 127
- Provision		- 1 207 574	- 1 205 065
		<u>14 896 116</u>	<u>17 653 062</u>
Clients et comptes rattachés	2.2	11 541 606	13 443 559
- Provision		- 2 673 022	- 2 636 381
		<u>8 868 584</u>	<u>10 807 178</u>
Autres actifs courants	2.3	3 286 201	4 631 902
- Provision		- 546 949	- 544 699
		<u>2 739 252</u>	<u>4 087 203</u>
Placement et autres actifs financiers	2.4	6 119	6 119
Liquidités et équivalents de liquidités		3 284 980	2 499 178
		<u>3 291 099</u>	<u>2 505 297</u>
Total des actifs courants	2	29 795 051	35 052 740
Total des actifs		45 849 228	48 750 755

BILAN

(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		14 040 000	14 040 000
Réserves		5 999 500	5 899 500
Autres capitaux propres		486 548	523 191
Résultats reportés		3 988 074	2 400 739
Total des capitaux propres avant résultat		<u>24 514 122</u>	<u>22 863 430</u>
Résultat de l'exercice		<u>2 748 591</u>	<u>3 793 335</u>
Total des capitaux propres	3	<u>27 262 713</u>	<u>26 656 765</u>
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Crédit à moyen et long terme	4	604 100	784 483
Total des passifs non courants		<u>604 100</u>	<u>784 483</u>
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	7 371 134	10 326 299
Autres passifs courants	5.2	1 709 503	2 221 499
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	8 901 778	8 761 709
Total des passifs courants	5	<u>17 982 415</u>	<u>21 309 507</u>
Total des passifs		<u>18 586 515</u>	<u>22 093 990</u>
Total des capitaux propres et passifs		<u>45 849 228</u>	<u>48 750 755</u>

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinars)

Notes Exercice de 12 mois clos le 31 décembre
2019 2018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Revenus	6.1	35 509 282	35 133 094
Autres produits d'exploitation	6.2	69 073	106 783
(I) Total des revenus	6	35 578 355	35 239 877

CHARGES D'EXPLOITATION

Variation de stock des PF et des encours	6.1	2 950 542	830 743
Achats d'approvisionnements consommés	6.3 -	26 257 891	24 473 226
Charges de personnel	6.4 -	4 696 940	4 434 830
Dotations aux amortissements et aux provisions	6.5 -	1 312 250	864 641
Autres charges d'exploitation	6.6 -	1 969 926	2 008 666
(II) Total des charges d'exploitation	-	31 286 465	30 950 620

RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)

4 291 890 4 289 257

Charges financières nettes	6.7 -	1 478 621	1 575 344
Produits des Placements	6.8	500 940	1 761 547
Autres gains ordinaires	6.9	134 499	80 235
Autres pertes ordinaires	6.10	-	10 987

RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT

3 448 708 4 544 708

Impôt sur les bénéfices	-	700 117	751 373
-------------------------	---	---------	---------

RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT

2 748 591 3 793 335

Eléments exceptionnels		-	-
------------------------	--	---	---

RESULTAT NET DE L'EXERCICE

2 748 591 3 793 335

État des Flux de Trésorerie

(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
		2019	2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
<u>Résultat net de l'exercice</u>		2 748 591	3 793 335
- Amortissements et provisions nettes de reprises	7.1.1	1 312 250	864 641
- Variation des stocks	7.1.2	2 754 437	- 3 251 394
- Variation des créances clients	7.1.3	1 290 713	- 1 460 405
- Variation des autres actifs	7.1.4	1 345 701	527 121
- Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	7.1.5	- 3 469 555	382 609
- Plus value / cessions d'immobilisations		-	- 60 500
- Plus value / cessions des titres de participation		-	860 085
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	7.1	5 982 137	- 64 678
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.1	- 3 118 662	- 1 924 055
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.2	-	46 500
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	7.2.3	- 350 000	- 350 000
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	7.2.4	-	894 901
- Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	7.2.5	36 837	63 133
- Décaissements sur autres valeurs immobilisées	7.2.6	- 41 666	- 59 864
- Décaissements sur autres actifs non courants		- 153 521	- 74 810
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	7.2	- 3 627 012	- 1 404 195
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
- Variation des emprunts (Variation des crédits de gestion CT)	7.3.1	1 095 616	1 540 957
- Dividendes et autres distributions	7.3.2	- 2 105 763	- 1 404 744
- Variations des capitaux propres (F.Social+Subv.Inv,...)	7.3.3	36 643	328 511
- Variations des emprunts (MT)	7.3.4	- 217 785	- 286 032
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	7.3	- 1 264 575	178 692
<u>Variation de trésorerie</u>		1 090 550	- 1 290 181
- Trésorerie au début de l'exercice		- 529 727	760 454
- Trésorerie à la clôture de l'exercice		560 823	- 529 727

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME-SA » est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer, à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72% par la « STEG ». Par décision de la « CAREP » en date du 04 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la « CAREP » du 06 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société « AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C » et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1^{er} Juin 1999, la valeur « SIAME-SA » a été admise au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives, la dernière datant de 2004 a porté le capital à la somme de 14 040 000 TND.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par Mr. Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession était de 1,3 TND par action de nominal 1 TND.

2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la « SIAME-SA » sont préparés conformément au système comptable des entreprises prévu par la loi 96-112 du 30 décembre 1996. L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont établis selon le modèle autorisé.

2.2- CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel.

Les méthodes comptables retenues par la « SIAME-SA » sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition, en hors taxe récupérable, augmentés des frais directs.

La société a procédé à la réévaluation légale des éléments immobilisés inscrits à l'actif du bilan à la date du 31 décembre 1992, conformément aux dispositions des articles 16 à 20 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

✓ Eléments réévalués

* Constructions	5 %
* Matériel et autres	20 %

✓ Eléments non réévalués

* Constructions	5 %, 10 % & 20%
* Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 %, 15%,20% & 33%
* Matériel de transport	20 %
* Equipement de bureaux	10 %
* Matériel informatique	10 %

Ces taux n'ont pas subi de changement par rapport à ceux de l'exercice précédent.

2.2.2- PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 31 décembre 2019, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers pour les sociétés cotées et des états financiers disponibles de chaque société émettrice pour les sociétés non cotées. Pour la détermination de la valeur d'usage, il a été pris en compte de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice de ces titres.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition.

Au 31 décembre 2019, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées et à leur juste valeur pour les titres non cotés.

Les revenus des titres de participation ou de placement de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques « SIAME-SA », sont comptabilisés dès la naissance de la créance de la société sur la société émettrice.

Les plus-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en produits à la date de leur réalisation. Les plus-values latentes sur titres de participation ou de placement ne sont pas portées parmi les produits conformément à la convention de prudence.

Les moins-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en charges à la date de leur réalisation. Les moins-values latentes sur titres de participation et de placement sont provisionnées.

2.2.3- STOCKS

Les stocks de la « SIAME-SA » sont évalués comme suit :

- Les stocks des pièces fabriquées, des pièces en cours de fabrication et des sous-ensembles finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les matières et articles achetés par la société sont valorisés au prix moyen pondéré.

Conformément à l'article 201 du code des sociétés commerciales, la société a procédé à l'inventaire physique des stocks et des valeurs disponibles et réalisables pour les besoins de l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2019.

2.2.4- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La subvention enregistrée par la « SIAME-SA » correspond à des biens d'équipement amortissables et des frais de formation réalisés dans le cadre de la mise à niveau.

Ce compte comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes.

En revanche, la partie relative aux charges spécifiques est rapportée aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

2.2.5- PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La « SIAME-SA » a présenté ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 de la même manière que l'exercice précédent.

2.3- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société « SIAME-SA » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.4- REGIME FISCAL

La « SIAME-SA » exerce son activité sous le régime partiellement exportateur. Elle bénéficie en conséquence des avantages liés à l'exportation conformément à la législation en vigueur.

En matière de taxe de formation professionnelle, elle est soumise au taux réduit de 1%, vu qu'elle exerce dans l'activité des industries manufacturières.

2.5- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs, depuis le mois de mars 2020 un événement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie Covid-19 (coronavirus). Il s'agit d'un événement significatif postérieur au 31 décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier sur l'activité et la situation financière de la société en 2020 ne peut être faite.

La SIAME a été touchée par les mesures de confinement décrétées par le Gouvernement, qui ont malheureusement mis au chômage, l'ensemble du personnel de la société depuis le 19 Mars 2020. Ces conditions économiques difficiles, ont engendré une situation sociale et financière sans précédent et font malheureusement régner un sentiment d'incertitude, quant à la reprise d'une activité normale. La société fait face à la date d'arrêté des états financiers, à plusieurs difficultés de natures différentes et variées, dont une baisse de son chiffre d'affaires due au ralentissement de l'activité économique qui a commencé à se faire sentir dès les premiers mois de l'année 2020. Ainsi, plusieurs fournisseurs étrangers, ont dû reporter leurs livraisons, du fait de la rareté des matières premières, notamment celles en provenance de la Chine, premier pays attaqué par le Coronavirus. Les ruptures de certaines matières premières, ainsi que l'arrêt imminent de la production et des ventes, ont fortement impacté le chiffre d'affaires de la société au titre du premier trimestre, qui s'est inscrit en recul de 38,6% par rapport à son niveau au 31 mars 2019. Cette situation risque de s'aggraver davantage durant les mois à venir, si un retour à la normale ne serait pas décrété au plus urgent.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration en date du 29 mai 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

NOTE -1- ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des actifs non courants s'élevant à 41 280 088TND au 31 décembre 2019 contre 37 653 076 TND au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.1	5 458 926	3 748 537	1 710 389
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		27 616 995	26 208 722	1 408 273
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1.2	7 795 497	7 440 668	354 829
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1.3	408 670	255 149	153 521
TOTAL		41 280 088	37 653 076	3 627 012

Les actifs non courants nets des amortissements et des provisions ont atteint 16 054 177 TND au 31 décembre 2019 contre 13 698 015 TND à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 633 089	1 968 920	1 664 169
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 393 233	4 783 479	609 754
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6 900 571	6 895 742	4 829
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	127 284	49 874	77 410
TOTAL	16 054 177	13 698 015	2 356 162

1.1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que leurs amortissements :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2019

Désignation	Valeur brute				Amortissement				V C N
	Début Exercice	Acquisitions	Reclassement/ Cession	Total	Début Exercice	Dotation	Régularisations	Cumul Amts	
1 - Immobilisations Incorporelles	3 748 537	1 710 389	-	5 458 926	1 779 617	46 220	-	1 825 837	3 633 089
Investissement de recherche et de développement	517 004	-	-	517 004	517 004	-	-	517 004	-
Concessions, marques, brevets et licences	1 015 232	-	-	1 015 232	1 007 914	5 294	-	1 013 208	2 024
Logiciels	335 530	21 300	-	356 830	254 699	40 926	-	295 625	61 205
Activités de développement en cours	1 880 771	1 689 089	-	3 569 860	-	-	-	-	3 569 860
2 - Immobilisations Corporelles	26 208 722	1 408 273	-	27 616 995	21 425 243	798 519	-	22 223 762	5 393 233
2.1 Terrain	51 279	-	-	51 279	-	-	-	-	51 279
2.2 Constructions	5 311 952	-	-	5 311 952	3 348 602	184 897	-	3 533 499	1 778 453
Bâtiments industriels	4 250 871	-	-	4 250 871	2 815 193	146 544	-	2 961 737	1 289 134
Bâtiments administratifs	922 601	-	-	922 601	482 492	34 826	-	517 318	405 283
Installations générales, agencements et aménagements	138 480	-	-	138 480	50 917	3 527	-	54 444	84 036
2.3 Matériels & Outillages	16 951 044	537 161	-	17 488 205	15 449 150	394 071	-	15 843 221	1 644 984
2.3.1 Matériels Industriels	8 951 877	319 809	-	9 271 686	7 976 239	204 825	-	8 181 064	1 090 622
2.3.2 Outillages industriels	5 754 682	77 538	-	5 832 220	5 423 999	112 462	-	5 536 461	295 759
2.3.3 Pièces de rechange et outillages Immobilisés	2 244 485	139 814	-	2 384 299	2 048 912	76 784	-	2 125 696	258 603
Pièces de rechange immobilisées	1 977 429	139 814	-	2 117 243	1 807 131	70 641	-	1 877 772	239 471
Petits outillages immobilisés	267 056	-	-	267 056	241 781	6 143	-	247 924	19 132
2.4 Matériels de transport	975 831	154 800	-	1 130 631	587 960	129 560	-	717 520	413 111
Matériels de transport de biens	140 152	-	-	140 152	140 152	-	-	140 152	-
Matériels de transport de personnes	835 679	154 800	-	990 479	447 808	129 560	-	577 368	413 111
2.5 Autres Immobilisations Corporelles	2 520 378	80 882	-	2 601 260	2 039 531	89 991	-	2 129 522	471 738
2.5.1 Agencements, aménagement et installations	1 374 054	29 141	-	1 403 195	986 246	45 803	-	1 032 049	371 146
2.5.2 Matériels de bureaux	1 136 760	51 741	-	1 188 501	1 050 471	42 838	-	1 093 309	95 192
2.5.3 Immobilisation chez tiers	9 564	-	-	9 564	2 814	1 350	-	4 164	5 400
2.6 Immobilisation corporelles en cours	398 238	635 430	-	1 033 668	-	-	-	-	1 033 668
Total général	29 957 259	3 118 662	-	33 075 921	23 204 860	844 739	-	24 049 599	9 026 322

1.2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2019 à 7 795 497 TND contre 7 440 668 TND au 31 décembre 2018. Le détail de cette rubrique est le suivant :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
TITRES DE PARTICIPATION	1.2.1	7 558 818	7 208 818	350 000
EMPRUNT NATIONAL		4 000	8 000	- 4 000
PRÊTS PERSONNELS	1.2.2	37 099	41 296	- 4 197
DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT	1.2.3	195 580	182 554	13 026
TOTAL		7 795 497	7 440 668	354 829

1.2.1- TITRES DE PARTICIPATION

Le portefeuille titres de la « SIAME-SA » s'élève au 31 décembre 2019 à 7 558 818 TND. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	En TND			
	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION	PROVISION
SIALE	129 250	129 250	-	- 129 250
CELEC	88 000	88 000	-	- 88 000
SERPAC	750	750	-	- 750
ELECTRICA	825 595	825 595	-	- 200 000
CONTACT	3 029 850	2 779 850	250 000	-
EPICORPS	36 263	36 263	-	- 36 263
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	50 000	-	- 50 000
SITEL	597 670	597 670	-	- 150 000
SIAME INTERNATIONAL	149 990	149 990	-	-
INNOV-ALLIANCE-TECH	350 000	250 000	100 000	-
TOUTALU	2 301 450	2 301 450	-	- 167 193
TOTAL	7 558 818	7 208 818	350 000	- 821 456

- Les acquisitions de la période se présentent ainsi :

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
ACQUISITION PARTS CONTACT (AUGMENTATION DU CAPITAL)	250 000	250 000
ACQUISITION ACTIONS IAT (AUGMENTATION DU CAPITAL)	100 000	100 000
TOTAL	350 000	350 000

1.2.2- PRETS AU PERSONNEL

La variation des prêts au personnel se présente au titre de l'exercice 2019 comme suit :

DESIGNATION	En TND				
	31/12/2018	OCTROI	REMBOURSEMENT	APUREMENT	31/12/2019
PRÊTS AU PERSONNEL BRUT	41 296	32 640	36 837	-	37 099
PROVISIONS PRÊTS AU PERSONNEL	-	-	-	-	-
TOTAL NET DE PROVISION	41 296	32 640	36 837	-	37 099

1.2.3- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Le compte dépôts et cautionnements présente au 31 décembre 2019 un solde débiteur de 195 580 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
CAUTIONS DOUANE	96 472	92 952	3 520
CONSIGNATION CONTENEURS	16 300	21 400	- 5 100
DIVERS CAUTIONNEMENTS	82 808	68 202	14 606
TOTAL	195 580	182 554	13 026

Au 31 décembre 2019, les provisions constituées au titre de cette rubrique totalisent 73 470 TND.

1.3- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants affichent au 31 décembre 2019 un solde de 127 284 TND et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	RESORPTION	VALEUR NETTE
ESSAIS DE DIVERS TYPES DE PRODUITS	408 670	281 386	127 284
TOTAL	408 670	281 386	127 284

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint 29 795 051 TND au 31 décembre 2019 contre 35 052 740 TND au 31 décembre 2018. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
STOCKS	2.1	14 896 116	17 653 062	- 2 756 946
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	8 868 584	10 807 178	- 1 938 594
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	2 739 252	4 087 203	- 1 347 951
PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS	2.4	3 291 099	2 505 297	785 802
TOTAL		29 795 051	35 052 740	-5 257 689

2.1- STOCKS

La valeur nette des stocks est passée de 17 653 062 TND au 31 décembre 2018 à 14 896 116 TND au 31 décembre 2019 dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
MATIÈRES PREMIÈRES	849 222	- 125 904	723 318
PIÈCES COMPOSANTES	6 298 999	- 425 116	5 873 883
PIÈCES FABRIQUÉES	767 956	- 87 792	680 164
PRODUITS CONSOMMABLES	272 839	- 32 837	240 002
PRODUITS FINIS	7 914 674	- 535 925	7 378 749
TOTAL	16 103 690	- 1 207 574	14 896 116

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique affiche au 31 décembre 2019, une valeur nette de 8 868 584 TND contre 10 807 178 TND au 31 décembre 2018, détaillée comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
STEG	1 281 778	2 997 889	- 1 716 111
CLIENTS LOCAUX	1 756 976	1 693 366	63 610
CLIENTS ÉTRANGERS	4 444 458	5 478 386	- 1 033 928
CLIENTS EFFETS À RECEVOIR	601 531	300 000	301 531
CLIENTS DOUTEUX - EFFETS ET CHEQUES IMPAYÉS	3 456 863	2 973 918	482 945
TOTAL	11 541 606	13 443 559	- 1 901 953
PROVISIONS	- 2 673 022	- 2 636 381	- 36 641
ENCOURS CLIENTS NETS	8 868 584	10 807 178	- 1 938 594

Les provisions pour dépréciation des comptes clients ont enregistré une augmentation de 1.39% en passant de 2 636 381 TND au 31 décembre 2018 à 2 673 022 TND au 31 décembre 2019.

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2019 à 2 739 252 TND contre 4 087 203 TND au 31 décembre 2018. La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
FOURNISSEURS DEBITEURS	598 268	538 776	59 492
AVANCE FOURNISSEUR	236 283	328 305	- 92 022
ACOMPTES AU PERSONNEL	77 873	76 119	1 754
ETAT, IMPOTS ET TAXES	711 879	2 712 192	- 2 000 313
DEBITEURS DIVERS	1 349 158	626 038	723 120
PRODUITS A RECEVOIR	63 532	6 178	57 354
COMPTES D'ATTENTE	37 379	37 379	-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	211 829	306 915	- 95 086
TOTAL BRUT	3 286 201	4 631 902	- 1 345 701
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES FOURNISSEURS	- 8 089	- 5 839	- 2 250
PROVISION POUR DEPRECIATION DES DEBITEURS DIVERS	- 538 860	- 538 860	-
TOTAL PROVISION	- 546 949	- 544 699	- 2 250
TOTAL NET	2 739 252	4 087 203	- 1 347 951

2.4- PLACEMENTS ET LIQUIDITES

Les placements et liquidités ont atteint, au 31 décembre 2019, 3 291 099 TND contre 2 505 297 TND au 31 décembre 2018 détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
PLACEMENTS	2 119	2 119	-
PARTIE COURANTE/EMPRUNT NATIONAL	4 000	4 000	-
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	2 115 417	1 504 177	611 240
BANQUES ET CAISSES	1 169 563	995 001	174 562
TOTAL	3 291 099	2 505 297	785 802

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2019 à 26 656 765 TND détaillés comme suit :

RUBRIQUE	31/12/2018	MVTS	31/12/2019
CAPITAL	14 040 000	-	14 040 000
ACTIONS RACHETEES	-	-	-
S/TOTAL 1	14 040 000	-	14 040 000
RESERVE LEGALE	1 404 000	-	1 404 000
RESERVE STATUTAIRE	300 000	-	300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	925 238	-	925 238
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	2 769 958	100 000	2 869 958
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	36 818	-	36 818
PRIME D'EMISSION	463 486	-	463 486
S/TOTAL 2	5 899 500	100 000	5 999 500
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	385 128	- 3 053	382 075
RESERVE POUR FONDS PERDUS	18 727	- 4 832	13 895
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	119 336	- 28 758	90 578
S/TOTAL 3	523 191	- 36 643	486 548
RESULTATS REPORTEES	2 400 739	1 587 335	3 988 074
S/TOTAL 4	2 400 739	1 587 335	3 988 074
TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT	22 863 430	1 650 692	24 514 122
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 793 335	- 1 044 744	2 748 591
TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION	26 656 765	605 948	27 262 713

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2019

Rubrique	CAPITAL	RESULTATS REPORTES	RESULTATS REPORTES/ACTIO NS PROPRES	ACTIONS RACHETEES	RESERVE LEGALE	RESERVE STATUTAIRE	RVE SPE. REEVAL.	AUTRES COMPL. D'APPORT	PRIME D'EMISSION	RVE POUR FONDS SOCIAL	RVE FONDS PERDUS	SUBV. D'INVEST.	RVES SPE. REINVEST.	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
Solde au 31/12/2018	14 040 000	2 400 739	-	-	1 404 000	300 000	925 238	36 818	463 486	385 128	18 727	119 336	2 769 958	3 793 335	26 656 765
AFFECTATION DU RESULTAT DE 2018	-	3 793 335	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 3 793 335	-
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 053	-	-	-	-	3 053
RESERVE POUR FONDS PERDUS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 832	-	-	-	4 832
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28 758	-	-	28 758
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEME	-	- 100 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100 000	-	-
RESULTATS REPORTES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
REVENTE D'ACTIONS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-	- 2 106 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 2 106 000
REVENTE D'ACTIONS PROPRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUGMENTATION DE CAPITAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT 2019														2 748 591	2 748 591
Solde au 31/12/2019	14 040 000	3 988 074	-	-	1 404 000	300 000	925 238	36 818	463 486	382 075	13 895	90 578	2 869 958	2 748 591	27 262 713

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique s'élève à 604 100 TND au 31 décembre 2019, contre 784 483 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle regroupe le solde à plus d'un an des crédits bancaires à moyen terme. Son détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
CRÉDIT ATTIJARI	547 846	784 483	- 236 637
CRÉDIT ZITOUNA	56 254	-	56 254
TOTAL	604 100	784 483	- 180 383

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à 17 982 415 TND contre 21 309 507 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	7 371 134	10 326 299	- 2 955 165
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	1 709 503	2 221 499	- 511 996
PASSIFS FINANCIERS	5.3	8 901 778	8 761 709	140 069
TOTAL		17 982 415	21 309 507	-3 327 092

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2019, ce poste s'élève à 7 371 134 TND contre 10 326 299 TND au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
FOURNISSEURS	5 302 316	8 396 535	- 3 094 219
FOURNISSEURS, EFFET A PAYER	1 648 116	1 878 661	- 230 545
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	420 702	51 103	369 599
TOTAL	7 371 134	10 326 299	- 2 955 165

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à 1 709 503 TND contre 2 221 499 TND au 31 décembre 2018. La variation enregistrée au niveau de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTE	67 776	95 728	- 27 952
PERSONNEL	438 842	503 534	- 64 692
ETAT, IMPOTS ET TAXES	432 973	708 885	- 275 912
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	15 171	14 934	237
AUTRES CHARGES A PAYER	358 768	530 280	- 171 512
CNSS ET ASSURANCE GROUPE	377 293	349 458	27 835
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES	18 680	18 680	-
TOTAL	1 709 503	2 221 499	- 511 996

5.3- CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2019, le solde de cette rubrique s'élevant à 8 901 778 TND se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	En TND	
		31/12/2019	31/12/2018
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3.1	8 293 038	7 236 981
CONCOURS BANCAIRES		608 740	1 524 728
TOTAL		8 901 778	8 761 709

5.3.1-AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Les autres passifs financiers s'élevant au 31 décembre 2019 à 8 293 038 TND se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND	
	31/12/2019	31/12/2018
<u>CRÉDITS LIÉS AU CYCLE D'EXPLOITATION</u>	<u>8 036 573</u>	<u>6 940 957</u>
FINANCEMENTS DE STOCKS	1 700 000	2 500 000
FINANCEMENTS EN DEVISES /TND	2 933 339	-
PRE-FINANCEMENT EXPORT	2 900 000	3 500 000
FINANCEMENTS DOUANES	503 234	790 957
EMPRUNT COURANT	-	150 000
<u>CMT ÉCHÉANCES À - D'UN AN</u>	<u>256 465</u>	<u>296 024</u>
CMT ÉCHÉANCES - D'UN AN	248 630	286 032
CMT INTÉRÊTS COURUS NON ÉCHUS	7 835	9 992
TOTAL	8 293 038	7 236 981

NOTE -6- COMPTES DE RESULTAT

L'exercice 2019 s'est clôturé par un résultat bénéficiaire net de 2 748 591 TND. Il s'analyse comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		2019	2018	VARIATION
REVENUS	6.1	35 509 282	35 133 094	376 188
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS	6.1	2 950 542	830 743	2 119 799
PRODUCTION		38 459 824	35 963 837	2 495 987
ACHATS CONSOMMÉS	6.3	- 26 257 891	- 24 473 226	- 1 784 665
MARGE / COUT MATIÈRES		12 201 933	11 490 611	711 322
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	6.2	69 073	106 783	- 37 710
CHARGES DE PERSONNEL	6.4	- 4 696 940	- 4 434 830	- 262 110
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6.5	- 1 312 250	- 864 641	- 447 609
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6.6	- 1 969 926	- 2 008 666	38 740
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		4 291 890	4 289 257	2 633
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	6.7	- 1 478 621	- 1 575 344	96 723
PRODUITS FINANCIERS	6.8	500 940	1 761 547	- 1 260 607
AUTRES GAINS ORDINAIRES	6.9	134 499	80 235	54 264
AUTRES PERTES ORDINAIRES	6.10	-	- 10 987	10 987
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. AVANT IMPÔT		3 448 708	4 544 708	-1 096 000
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		- 700 117	- 751 373	51 256
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. APRES IMPÔT		2 748 591	3 793 335	-1 044 744
ELEMENTS EXCEPTIONNELS		-	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		2 748 591	3 793 335	-1 044 744

6.1- PRODUCTION

La production est passée de 35 963 837 TND en 2018 à 38 459 824 TND en 2019. Cette variation s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	variation
VENTES LOCALES	15 696 268	15 463 846	232 422
VENTES STEG	9 954 005	7 683 578	2 270 427
VENTES EXPORT	9 859 009	11 985 670	- 2 126 661
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	35 509 282	35 133 094	376 188
VARIATION DES STKS DES PDTS FINIS & ENC.	2 950 542	830 743	2 119 799
TOTAL PRODUCTION	38 459 824	35 963 837	2 495 987

6.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste totalise au titre de l'exercice 2019, 69 073 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	VARIATION
PRODUITS DIVERS (LOYERS)	450	36 809	- 36 359
SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS INSCRITE AU RÉSULTAT	68 623	69 974	- 1 351
TOTAL	69 073	106 783	- 37 710

6.3- ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés ont atteint au titre de 2019, 26 257 891 TND contre 24 473 226 TND au titre de l'exercice 2018, enregistrant ainsi une hausse de 1 784 665 TND dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	VARIATION
ACHAT MATIERES PREMIERES ET PIÈCES COMPOSANTES	19 444 994	25 583 604	- 6 138 610
ACHAT MATIERES CONSOMMABLES ET EMBALLAGES	525 857	658 240	- 132 383
VARIATION DE STOCK	5 704 979	- 2 420 651	8 125 630
ACHATS NON STOCKES	577 435	668 438	- 91 003
ACHATS DE MARCHANDISES	4 626	16 763	- 12 137
TRANSFERT DE CHARGES	-	- 33 168	33 168
TOTAL	26 257 891	24 473 226	1 784 665

6.4- CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel totalisent au titre de l'exercice 2019 la somme de 4 696 940 TND contre 4 434 830 TND en 2018. La variation se présente ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	VARIATION
SALAIRES ET COMPLÈMENTS DE SALAIRES	3 317 455	3 056 731	260 724
AVANTAGES EN NATURE	19 031	10 067	8 964
INDEMNITÉS	546 213	550 199	- 3 986
CONGÉS	262 021	271 679	- 9 658
CHARGES PATRONALES (CNSS ET ASSURANCE GROUPE)	761 250	688 136	73 114
TRANSFERT DE CHARGES	- 209 030	- 141 982	- 67 048
TOTAL	4 696 940	4 434 830	262 110

6.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique totalise au titre de l'exercice 2019, 1 312 250 TND, ainsi détaillés :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	VARIATION
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. INCORPORELLES	46 220	29 563	16 657
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. CORPORELLES	798 519	689 765	108 754
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMO. FINANCIERES	350 000	-	350 000
DOTATION RESORPTION CHARGES A REPARTIR	76 111	24 936	51 175
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	1 207 574	1 205 065	2 509
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	36 641	79 771	- 43 130
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES D'ACTIFS	2 250	5 839	- 3 589
TOTAL DOTATIONS	2 517 315	2 034 939	482 376
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	- 1 205 065	- 1 170 298	- 34 767
TOTAL REPRISES	- 1 205 065	- 1 170 298	- 34 767
TOTAL	1 312 250	864 641	447 609

6.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une diminution de 38 740 TND, en passant de 2 008 666 TND au titre de 2018 à 1 969 926 TND au titre de 2019.

Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	VARIATION
FOURNITURES DE BUREAUX	15 824	17 801	- 1 977
LOCATIONS	290	1 272	- 982
ENTRETIENS ET REPARTIONS	171 208	203 463	- 32 255
PRIMES D'ASSURANCE	83 607	79 103	4 504
ETUDES RECHERCHE DOCUMENTATION ET ABONNEMENT	7 978	11 709	- 3 731
HONORAIRES	226 396	193 026	33 370
COMMISSIONS SUR VENTES	38 203	139 131	- 100 928
SÉMINAIRES ET FORMATION	19 865	12 402	7 463
PUBLICITÉ, FOIRES ET RELATIONS PUBLIQUES	69 740	62 320	7 420
TRANSPORTS	117 102	180 068	- 62 966
MISSIONS, DÉPLACEMENTS, RESTAURATION ET RÉCEPTION	206 910	212 801	- 5 891
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMUNICATION	81 002	57 579	23 423
COMMISSIONS BANCAIRES	163 354	159 257	4 097
PÉNALITÉS	151 022	279 860	- 128 838
JETONS DE PRÉSENCES	50 000	50 000	-
IMPÔTS ET TAXES	627 158	402 086	225 072
CHARGES LIÉES À MODIFICATION COMPTABLE	1 495	4 855	- 3 360
TRANSFERT DE CHARGES	- 61 228	- 58 067	- 3 161
TOTAL	1 969 926	2 008 666	- 38 740

6.7- CHARGES FINANCIERES NETTES

En 2019, cette rubrique a enregistré une diminution de 96 723 TND en passant de 1 575 344 TND en 2018 à 1 478 621 TND en 2019. Cette variation se détaille comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	VARIATION
INTÉRÊTS SUR PREFINANCEMENT EXPORT	289 259	246 582	42 677
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DE STOCKS	190 901	164 799	26 102
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DOUANES	58 305	25 203	33 102
INTÉRÊTS SUR COMPTE COURANT	207 130	129 813	77 317
INTÉRÊTS SUR ESCOMPTE	580 801	427 959	152 842
INTÉRÊTS SUR AUTRES CRÉDITS EXPLOITATION	185 079	84 531	100 548
PERTE DE CHANGE	638 901	1 316 917	- 678 016
GAIN DE CHANGE	- 759 655	- 918 160	158 505
INTÉRÊTS SUR CMT	91 967	97 700	- 5 733
RÉMUNÉRATION DE COMPTE COURANT	- 4 067	-	- 4 067
TOTAL	1 478 621	1 575 344	- 96 723

6.8- PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements totalisent 500 940 TND en 2019 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	VARIATION
DIVIDENDES REÇUS	500 940	901 426	- 400 486
PLUS VALUE SUR CESSION DES TITRES DE PARTICIPATION	-	860 121	- 860 121
TOTAL	500 940	1 761 547	- 1 260 607

6.9- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élèvent en 2019 à 134 499 TND contre 80 235 TND en 2018 et se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	VARIATION
PRODUIT NET SUR CESSION DES IMMOBILISATIONS	-	60 500	- 60 500
AUTRES GAINS ORDINAIRES	134 499	19 735	114 764
TOTAL	134 499	80 235	54 264

Les autres gains ordinaires résultent de l'apurement de dettes qui ne sont plus exigibles et d'anciens comptes de passifs conformément aux décisions du conseil d'administration du 29 mai 2020.

6.10- AUTRES PERTES ORDINAIRES

La société n'a pas enregistré d'autres pertes ordinaires durant 2019 à l'encontre de 2018 où le montant s'élevait à 10 987 TND :

DESIGNATION	En TND		
	2019	2018	VARIATION
AUTRES PERTES ORDINAIRES	-	10 987	- 10 987
TOTAL	-	10 987	- 10 987

NOTE -7- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2019, la variation de trésorerie de la société « SIAME-SA » s'est soldée pour 1 090 550 TND contre - 1 290 181TND au 31 décembre 2018, ainsi ventilée :

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION	5 982 137	- 64 678
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	- 3 627 012	- 1 404 195
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	- 1 264 575	178 692
TOTAL	1 090 550	-1 290 181

7.1.1- AJUSTEMENTS POUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 312 250	864 641
TOTAL	1 312 250	864 641

7.1.2- VARIATION DES STOCKS

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
STOCKS N-1	18 858 127	15 606 733
STOCKS N	- 16 103 690	- 18 858 127
TOTAL	2 754 437	-3 251 394

7.1.3- VARIATION DES CREANCES CLIENTS

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N-1	13 443 559	11 919 915
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N	- 11 541 606	- 13 443 559
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N-1	1 504 177	1 567 416
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N	- 2 115 417	- 1 504 177
TOTAL	1 290 713	-1 460 405

7.1.4- VARIATION DES AUTRES ACTIFS

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
AUTRES ACTIFS COURANTS N-1	4 631 902	5 137 308
AUTRES ACTIFS COURANTS N	- 3 286 201	- 4 631 902
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N-1	6 119	14 265
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N	- 6 119	- 6 550
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N-1	- 14 000	-
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N	14 000	14 000
TOTAL	1 345 701	527 121

7.1.5- VARIATION DES DETTES FOURNISSEURS ET DES AUTRES DETTES

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
AUTRES PASSIFS COURANTS N-1	- 2 221 499	- 2 110 788
AUTRES PASSIFS COURANTS N	1 709 503	2 221 499
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N-1	18 680	18 680
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N	- 18 680	- 18 680
DIVIDENDES N-1	14 934	32 820
DIVIDENDES N	- 15 171	- 14 934
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N-1	- 10 326 299	- 10 069 615
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N	7 371 134	10 326 299
INTERETS COURUS N-1	- 9 992	- 12 664
INTERETS COURUS N	7 835	9 992
TOTAL	-3 469 555	382 609

7.2.1- DECAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N-1	3 748 537	2 759 907
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N	- 5 458 926	- 3 748 537
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N-1	26 208 722	25 495 696
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N	- 27 616 995	- 26 208 722
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	- 222 399
TOTAL	-3 118 662	-1 924 055

7.2.2- ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	222 399
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	- 222 399
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	-	60 500
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N-1	14 000	-
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N	- 14 000	- 14 000
TOTAL	-	46 500

7.2.3- DECAISSEMENTS SUR ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
ACQUISITION PARTS CONTACT	- 250 000	- 250 000
ACQUISITION ACTIONS INNOV-ALLIANCE-TECH	- 100 000	- 100 000
TOTAL	- 350 000	- 350 000

7.2.4- ENCAISSEMENTS PROVENANTS DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
COUT HISTORIQUE DES TITRES DE PARTICIPATION CEDES	-	34 816
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES TITRES DE PARTICIPATION	-	860 085
TOTAL	-	894 901

7.2.5- ENCAISSEMENTS PROVENANT D'AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
ENCAISSEMENTS / PRETS AU PERSONNEL	36 837	63 133
TOTAL	36 837	63 133

7.2.6- DECAISSEMENTS SUR AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N-1	182 554	147 570
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N	- 195 580	- 182 554
DECAISSEMENTS SUR PRÊTS AU PERSONNEL	- 32 640	- 28 880
RECLASSEMENT EMPRUNT OBLIGATAIRE	4 000	4 000
TOTAL	- 41 666	- 59 864

7.3.1- VARIATION DES EMPRUNTS A COURT TERME

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N-1	- 6 940 957	- 5 400 000
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N	8 036 573	6 940 957
TOTAL	1 095 616	1 540 957

7.3.2- DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
DIVIDENDES N-1	- 14 934	- 32 820
DIVIDENDES N	15 171	14 934
DIVIDENDES DECIDES EN N AU TITRE DE N-1	- 2 106 000	- 1 386 858
TOTAL	-2 105 763	-1 404 744

7.3.3- VARIATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES (FONDS SOCIAL, SUBVENTION, ...)

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
AUTRES CAPITAUX PROPRES N-1	- 523 191	- 606 245
AUTRES CAPITAUX PROPRES N	486 548	523 191
ACTIONS RACHETEES N-1	-	171 425
ACTIONS RACHETEES N	-	-
AUTRES COMPLEMENT D'APPORT N-1	- 36 818	203 322
AUTRES COMPLEMENT D'APPORT N	36 818	36 818
TOTAL	- 36 643	328 511

7.3.4- VARIATION DES EMPRUNTS A MOYEN TERME

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N-1	- 784 483	- 1 070 515
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N	604 100	784 483
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N-1	- 286 032	- 286 032
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N	248 630	286 032
TOTAL	- 217 785	- 286 032

NOTE -8- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39. Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la SIAME à savoir :

- La société « TOUTALU »,
- La société « CONTACT »,
- La société « ELECTRICA »,
- La société « SIAME INTERNATIONALE » ;
- La société « PROSID »,
- La société « SNC »,
- La société « CAPROMET »,
- Monsieur Mohamed Hédi BEN AYED,
- La société « SITEL »,
- La société « LE MEUBLE »,
- La société « PIMA », et
- La société « INNOV-ALLIANCE-TECH ».

Les informations objet de cette note se présentent ainsi :

- L'évolution des engagements résultant des opérations réalisées avec les parties liées entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 ;
- La nature et le volume des opérations réalisées courant l'exercice 2019.

8.1- EVOLUTION DES ENGAGEMENTS AVEC LES PARTIES LIEES

Société	En mTND												
	Situation au 31/12/2019				Situation au 31/12/2018								
	CLIENT	AAC	FOURNISSEUR	TOTAL	CLIENT	AAC	FOURNISSEUR	TOTAL					
TOUTALU	1	-	-	199	-	198	8	-	-	343	-	335	
CONTACT	-	541	-	541	-	541	-	343	-	-	-	343	
ELECTRICA	615	192	-	807	1 444	5	-	20	-	-	-	1 429	
SIAME INTERNATIONALE	133	-	-	133	-	-	-	-	-	-	-	-	
PROSID	-	-	-	16	-	16	-	-	-	-	17	-	17
SNC	-	-	-	3	-	3	-	-	-	-	9	-	9
CAPROMET	145	-	-	145	3	-	-	-	-	-	-	3	
M .H. BEN AYED	-	-	-	22	-	22	-	-	-	-	22	-	22
SITEL	86	14	-	35	65	87	-	-	-	-	-	87	
LE MEUBLE	-	-	-	31	-	31	-	-	-	-	49	-	49
PIMA	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	1	-	1
IAT	-	58	-	1 069	-1 011	-	24	-	-	715	-	691	

8.2- NATURE ET VOLUME DES OPERATIONS REALISEES EN 2019

8.2.1- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TOUTALU

a- TOUTALU - Fournisseur

Les achats réalisés en 2019 ont totalisé 703 mTND TTC. La « SIAME » a procédé au règlement de 847 mTND courant le même exercice.

b- TOUTALU - Client

Les ventes réalisées en 2019 ont totalisé 26 mTND TTC. « TOUTALU » a réglé 33 mTND.

8.2.2- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CONTACT

a- CONTACT - Autres Actifs Courants

Les principales opérations enregistrées en 2019 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé des dividendes auprès de « CONTACT » pour 500 mTND ;
- La société « CONTACT » a établi une note de débit pour 2mTND ;
- La société « CONTACT » a réglé 300mTND en 2019.

8.2.3- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ELECTRICA

a- ELECTRICA - Client

La société « ELECTRICA » est une filiale de la « SIAME » chargée de la distribution des disjoncteurs et accessoires de branchement fabriqués par la « SIAME », ainsi que la commercialisation du complément de la gamme des produits Général Electric non intégrée par la « SIAME ». Il est à signaler que les conditions commerciales accordées à « ELECTRICA » sont similaires à celles accordées aux autres distributeurs de la « SIAME ». Le total des ventes TTC réalisées avec « ELECTRICA » en 2019 s'élève à 211mTND. La société « ELECTRICA » a procédé au règlement de 1 040mTND courant 2019. Le solde du compte client « ELECTRICA » s'élève au 31 décembre 2019 à 615mTND dont des effets impayés pour 404 mTND.

b- ELECTRICA - Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société « ELECTRICA », courant 2019, s'élèvent à 10 mTND TTC et se rapportent à des achats de matériel électrique et la « SIAME » a réglé 30 mTND.

c- ELECTRICA -Autres actifs courants

Les principales opérations enregistrées en 2019 se détaillent ainsi :

- Règlement par « ELECTRICA » des loyers antérieurs pour 42 mTND dont 6 mTND de retenue à la source opérée par la « SIAME » tandis que le reliquat a été retourné impayé ;
- Règlement par « ELECTRICA » des notes de débit pour 11 mTND ; et
- Alimentation par la « SIAME » du compte courant « ELECTRICA » pour 200 mTND et facturation des intérêts pour 4 mTND.

8.2.4- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SIAME INTERNATIONALE

a- SIAME INTERNATIONALE- Client

Le total des ventes TTC réalisées avec « SIAME INTERNATIONALE » en 2019 s'élève à 232mTND. La société « SIAME INTERNATIONALE » a procédé au règlement de 99 mTND courant 2019. Le solde du compte client « SIAME INTERNATIONALE » s'élève au 31 décembre 2019 à 133 mTND.

8.2.5- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PROSID

Les achats réalisés auprès de la société « PROSID », courant 2019, s'élèvent à 16 mTND TTC. La « SIAME » a réglé 17 mTND de sa dette en 2019.

8.2.6- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SNC

La société « SNC » a encaissé une partie de sa créance à hauteur de 6 mTND.

8.2.7- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CAPROMET

Afin de consolider sa présence sur le marché Algérien, la « SIAME » a intégré la société « CAPROMET » dans son portefeuille des clients étrangers.

La « SIAME » a facturé 145 mTND et a établi un avoir pour 3 mTND durant l'exercice 2019.

Au 31 décembre 2019, la créance envers la société « CAPROMET » s'élève à 145 mTND.

8.2.8- OPÉRATIONS AVEC M. MOHAMED HEDI BEN AYED

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 87 mTND TTC par an. Le solde non payé s'élève au 31 décembre 2019 à 22 mTND.

8.2.9- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SITEL

a- SITEL- Client

La société « SIAME » a vendu courant 2019 des marchandises à la société « SITEL » pour un montant TTC de 11 mTND et a encaissé une partie de sa créance pour 12 mTND.

b- SITEL- Fournisseur

Les travaux d'aménagement facturés par la société « SITEL », courant 2019, s'élèvent à 64 mTND TTC. La société « SIAME » a réglé 29 mTND de sa dette.

c- SITEL- Autres actifs courants

Au 31 décembre 2019, le solde du compte « SITEL, autres actifs courants » s'élève à 14 mTND et correspond à une créance sur vente d'immobilisation non encore encaissée par la « SIAME ».

8.2.10- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE LE MEUBLE

Les achats réalisés auprès de la société « LE MEUBLE », courant 2019, s'élèvent à 36 mTND TTC. La « SIAME » a réglé en 2019, 33 mTND de sa dette.

8.2.11- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PIMA

Les achats réalisés et payés auprès de la société « PIMA » courant 2019, s'élèvent à 4 mTND TTC.

8.2.12- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE IAT

a- IAT- Fournisseur

Les prestations de services facturés par la société « IAT », courant 2019, s'élèvent à 1 212 mTND TTC. La « SIAME » a réglé en 2019, 858 mTND.

b- IAT - Autres actifs courants

La « SIAME » a établi courant 2019 des notes de débit pour 34mTND.

NOTE -9- ENGAGEMENTS HORS BILAN

9.1- NANTISSEMENTS

- ✓ Nantissement de premier rang sur un matériel au profit de l'AMEN BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit de 2 MTND totalement remboursé au 31 décembre 2019 ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété constituée par deux lots de terrains sis à la zone industrielle de GROMBALIA au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'un crédit de 1,5 MTND contracté en date du 8 mai 2009 et totalement remboursé au 31 décembre 2019 ;

- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 8,1 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible sur la propriété, objet du titre foncier n°643257 sise à GROMBALIA, d'une superficie globale de 19875 m² et nantissement du fonds de commerce et du matériel de l'usine au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits à court terme de la somme de 6 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BANQUE DE TUNISIE, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 4,850 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur les 15 875 parts indivises dans la propriété sise à GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 et nantissement en 1^{er} rang sur l'ensemble du matériel à acquérir dans le cadre du programme d'investissement 2014-2016, au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 2 MTND. Au 31 décembre 2019, seulement 1,660 MTND ont été débloqués avec un remboursement à hauteur de 807mTND ;
- ✓ Hypothèque en faveur de la Banque Nationale Agricole pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 3,1 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque en faveur de la BIAT pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 4,9 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque en faveur de ATTIJARI BANK pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 1,250 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de la ZITOUNA BANQUE en garantie du remboursement d'une enveloppe de financement Chiraet d'un montant de 6 MTND.

9.2- CAUTIONS SOLIDAIRES

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n°143 du 26 aout 2015 ;

- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BANQUE DE L'HABITAT, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé par le conseil d'administration n°145 du 28 décembre 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n°147 du 26 avril 2016 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIEENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n°152 du 27 avril 2017.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 MTND et d'un crédit à moyen terme de 500 mTND, autorisé par le conseil n°156 du 02 avril 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n°159 du 22 juin 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n°161 du 19 décembre 2018.

9.3- CAUTIONS BANCAIRES

Au 31 décembre 2019, le total des cautions bancaires s'élève à 4 772 312 TND ventilé par banque comme suit :

BANQUE	DOUANE	STEG	FRS LOCAUX	EXPORT	TOTAL
BIAT	771 067	732 033	-	1 397 478	2 900 578
ATTIJARI BANK	710 710	-	-	-	710 710
AMEN BANK	154 690	251 964	9 000	-	415 654
ZITOUNA	95 200	-	-	-	95 200
BT	86 350	-	-	-	86 350
STB	128 020	-	-	-	128 020
BNA	184 800	-	-	-	184 800
BH	251 000	-	-	-	251 000
TOTAL	2 381 837	983 997	9 000	1 397 478	4 772 312

9.4- AUTRES ENGAGEMENTS

La société « SIAME-SA » a ouvert auprès des établissements bancaires des lettres de crédit pour un montant de 62 000 \$ et 927 331 € soit un total converti de 2 789 829 TND, qui se détaillent ainsi :

FOURNISSEUR	USD	EURO	TND
DONZON POWER	-	13 251	37 082
HAINING	-	166 558	466 113
HAMIDI EXPORTS	-	3 849	10 771
HEXING	62 000	-	194 692
HOLLEY TECHNOLOGY	-	71 100	198 973
KAMAL METAL	-	64 096	179 372
LS INDUSTRIAL	-	608 478	1 702 826
TOTAL	62 000	927 331	2 789 829

9.5- EFFETS ESCOMPTEES ET NON ECHUS

Le montant des effets escomptés et non encore échus au 31 décembre 2019 s'élève à 6 183 930 TND.

Rapport Général du commissaire aux comptes

Aux actionnaires de la société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 14 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société «SIAME-SA» qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 45 849 228 TND et un bénéfice net de l'exercice de 2 748 591 TND.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «SIAME-SA» au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note 2-5 «Evènements Postérieurs à la date de clôture », qui décrit les évènements liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts potentiels sur l'activité de la société.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société figurant au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant brut de 16 103 690TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société « SIAME-SA » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 3 569 860 TND arrêté au 31 décembre 2019.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élevant au 31 décembre 2019 à 35 509 282TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession

applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes de contrôle interne de nature à impacter notre opinion.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Conformité avec la loi transversale relative à l'amélioration du climat des affaires

En application de l'article 215 Nouveau du Code des Sociétés Commerciales tel que modifié par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat des affaires, la société n'a pas encore changé son mode de gouvernance en dissociant entre les fonctions du Président du Conseil d'administration et celle du Directeur Général.

Tunis, le 05 Juin 2020

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Khaled MNIF

Rapport Spécial du commissaire aux comptes

Aux actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la société « SIAME-SA » au titre de l'exercice 2019, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport relatif à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales au cours de l'exercice 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les conventions et/ou opérations réalisées en 2019 ainsi que celles autorisées antérieurement, et dont les effets se sont poursuivis au cours de cet exercice ont été réexaminées et autorisées par le conseil d'administration du 29 mai 2020. Ces conventions et opérations se présentent comme suit :

A- Conventions et/ou opérations réalisées en 2019

A-1- Opérations avec la filiale « CONTACT »

	En mTND			
	Solde 2018	Débit	Crédit	Solde 2019
CONTACT	343	500	302	541

Les principales opérations enregistrées en 2019 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé des dividendes reçus auprès de « CONTACT » pour 500 m TND ;
- La « SIAME » a établi une note de débit pour 2mTND; et
- La société « CONTACT » a réglé 300 m TND en 2019.

A-2- Opérations avec la filiale « ELECTRICA »

	En mTND			
	Solde 2018	Débit	Crédit	Solde 2019
ELECTRICA	5	240	53	192

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- Règlement par « ELECTRICA » des loyers antérieurs pour 42 mTND dont 6 mTND de retenue à la source opérée par la « SIAME » tandis que le reliquat a été retourné impayé ;
- Règlement par « ELECTRICA » des notes de débit pour 11mTND ; et
- Alimentation par la « SIAME » du compte courant « ELECTRICA » pour 200 mTND et facturation des intérêts inhérents pour 4 mTND.

A-3- Opérations avec la filiale « IAT »

	En mTND			
	Solde 2018	Débit	Crédit	Solde 2019
IAT	24	34	-	58

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- La « SIAME » a établi des notes de débit pour 34 mTND.

A-4- Opérations avec l'actionnaire M. Mohamed Hédi Ben Ayed

	En mTND			
	Solde 2018	Débit	Crédit	Solde 2019
M .H. BEN AYED	- 22	87	87	- 22

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 87 mTND TTC par an. Le solde non payé s'élève au 31 décembre 2019 à 22 mTND.

A-5- Opérations avec la filiale « SITEL »

	En mTND			
	Solde 2018	Débit	Crédit	Solde 2019
SITEL	-	14	-	14

Le solde du compte courant « SITEL » correspond à une créance sur vente d'immobilisation non encore encaissée par la « SIAME » pour 14 m TND.

B- Conventions déjà approuvées par les assemblées générales ordinaires antérieures et qui continuent à produire leurs effets en 2019 :

Les conventions relatives aux cautions données par la « SIAME-SA » au profit de ses filiales et dont les effets se poursuivent en 2019 sont les suivantes :

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n°143 du 26 aout 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BANQUE DE L'HABITAT, pour garantir une enveloppe

de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé le conseil d'administration n° 145 du 28 décembre 2015 ;

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n° 147 du 26 avril 2016.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n° 152 du 27 avril 2017.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 MTND et d'un crédit à moyen terme de 500 m TND, autorisé par le conseil n° 156 du 02 avril 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n° 159 du 22 juin 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n° 161 du 19 décembre 2018.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§ 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Votre conseil d'administration du 31 mai 2018 a fixé la rémunération et avantages du Président Directeur Général comme suit :
 - Une rémunération annuelle brute avant toutes déductions au titre des retenues à la source de 175 500 TND à servir sur 13 mensualités ;
 - Un intéressement proportionnel exprimé en pourcentage du résultat brut avant impôt. Le pourcentage est fixé par le conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice ;
 - Un plan de retraite complémentaire souscrit auprès de la compagnie d'assurance « ASTREE » moyennant une cotisation patronale de 11% sur le salaire brut annuel payable mensuellement et prise en charge par la « SIAME »;
 - Une voiture de fonction ;
 - Remboursement des frais de déplacement et de représentation mensuels sur présentation de pièces justificatives.
- Votre conseil d'administration du 29 mai 2020 a décidé de servir au Président Directeur Général, une prime d'intéressement brute de 110 000 TND.

C-2 Les obligations et engagements de la « SIAME » envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 se présentent comme suit (en TND) :

Président Directeur Général

Charges de l'exercice Passifs au 31/12/2019

Avantages à court terme		
Salaires	175 504	-
Prime d'intéressement	100 000	100 000
Retraite complémentaire	19 305	3 992
Frais de déplacement	4 800	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paieement en actions	-	-
Total	299 609	103 992

En dehors des conventions et opérations ci-dessus, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 05 Juin 2020

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Khaled MNIF